

Transition écologique

La mobilité se convertit au ZEN

La dernière conférence du cycle ZEN (zéro émission nette) de l'Institut Paris Region portait, le 27 mai, sur la mobilité, alors que les transports émettent presque autant de CO₂ que le bâti en Ile-de-France.



L'engouement pour le vélo, avec l'intérêt pour la marche, font partie des effets de la crise sanitaire.

Spécificité francilienne, les transports – essentiellement routiers – constituent la deuxième source d'émission de CO₂ (31 %) dans la région derrière les bâtiments (33 %) alors qu'ils se placent en tête dans le reste de la France. Dans un territoire où les transports en commun sont nettement plus utilisés qu'en province pour les déplacements domicile-travail, deux tiers des émissions proviennent des transports de voyageurs, dont 56 % pour les voitures individuelles. Le tiers restant a pour origine la logistique, réparti à parts égales entre véhicules légers et poids lourds.

La logistique a vu ces dernières années ses flux exploser en nombre et en distance, avec une large domination du recours au routier, a expliqué Frédérique Predali, urbaniste transports, département mobilité et transport à l'Institut Paris Region. « Pour répondre à la demande, les sites sont de plus en plus nombreux, de taille croissante avec des grands

entrepôts au-delà de la francilienne, ce qui induit davantage de kilomètres parcourus et donc plus d'émissions », a-t-elle observé.

5 leviers pour la neutralité

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, une « transformation assez majeure » est donc nécessaire, a fait valoir Aurélien Bigo, chercheur associé de la chaire énergie et prospérité de l'Institut Louis Bachelier. La stratégie nationale bas carbone fixe cinq leviers pour l'atteindre, a-t-il rappelé : modérer la demande de transport, développer le report modal, accroître le taux de remplissage, améliorer l'efficacité énergétique des véhicules et l'intensité carbone de l'énergie utilisée (passage à d'autres énergies que le pétrole).

Le report modal et les leviers technologiques (les deux derniers cités) semblent toutefois des pistes « dépassées », selon Julien de Labaca, consultant

pour Le facilitateur de mobilité. « Depuis plus de dix ans, le report modal ne répond pas aux besoins de mobilité et la technologie est consommatrice d'espace, d'énergie et se dépasse elle-même », a-t-il fait valoir. Il préconise donc des politiques publiques plus « intégrées et horizontales », recommande de parler de « qualité modale » plutôt que de report et de développer des technologies « facilitatrices ».

La mobilité des Franciliens a toutefois déjà évolué en conséquence de la crise sanitaire avec notamment le développement du télétravail chez les cadres et les professions intermédiaires. L'engouement pour le vélo et l'intérêt pour la marche, qui reste le premier mode de déplacement des Franciliens, sont les autres enseignements de l'année passée. ■

Raphaël Richard

